



**Secrétariat général
Service des ressources humaines
Sous-direction mobilité, emplois, carrières**

**78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955**

Note de mobilité

SG/SRH/SDMEC/2016-801

13/10/2016

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 3

Objet : Appel à candidature : 1 poste d'adjoint au sous-directeur de l'enseignement supérieur (DGER) et 2 postes à la DDT 42.

Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche (DGER) :
Service de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Adjoint(e) au sous-directeur de l'enseignement supérieur
Poste n° 48374 - poste susceptible d'être vacant

Date limite de candidature : 4 novembre 2016

Direction Départementale des Territoires de la Loire (DDT 42) :

Chef de service de l'économie agricole et du développement rural
Poste n° 48331 - poste vacant

Date limite de candidature : 14 novembre 2016

Direction Départementale des Territoires de la Loire (DDT 42) :

Chef de mission développement agricole auprès du directeur
Poste n° 48329 - poste vacant

Date limite de candidature : 14 novembre 2016

La sous-directrice mobilité, emplois et carrières

Signé : Noémie LE QUELLENEC

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Direction générale de l'enseignement et de la recherche
 Service de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
 Sous-direction de l'enseignement supérieur
 1^{er} avenue de Lowendal – 75700 PARIS 07 SP
Adjoint(e) au sous-directeur de l'enseignement supérieur

N° du poste : 48374	
Catégorie : A	
Classement parcours professionnel postes catégorie A : 3	Groupe RIFSEEP : Attaché d'administration : G1 Cotation IPF pour Ingénieur des ponts, des eaux et des forêts : 4,5
Poste susceptible d'être vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	<p>Au sein du service de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, la sous-direction de l'enseignement supérieur exerce la tutelle sur les établissements publics d'enseignement supérieur agricole et les prérogatives du ministère chargé de l'agriculture à l'égard des établissements d'enseignement supérieur privés.</p> <p>Elle conduit les politiques de formation de l'enseignement supérieur agricole en liaison avec le ministère chargé de l'enseignement supérieur. Elle coordonne la définition et l'actualisation des référentiels conduisant aux diplômes. Elle prépare la réglementation relative au recrutement des étudiants dans les établissements publics.</p> <p>Elle est chargée d'impulser et de coordonner la politique de contractualisation entre l'Etat et les établissements d'enseignement supérieur dans le domaine de compétences du ministère chargé de l'agriculture. Elle prépare et suit les évaluations en relation avec le haut conseil d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES). Elle accompagne les établissements d'enseignement supérieur public dans leur implication dans les politiques de sites.</p> <p>Elle détermine les dotations de l'ensemble des établissements. Elle met en place et en œuvre des outils et des procédures permettant de piloter et de gérer les plafonds d'emplois et les crédits alloués dans le contexte du paramétrage du programme 142. Elle développe le contrôle interne et la comptabilité analytique des coûts. Elle élabore chaque année les documents budgétaires du programme 142.</p> <p>Elle participe à la préparation et à l'application des textes statutaires des personnels. Elle anime les réseaux des établissements publics (Directeurs, Secrétaires généraux, Directeurs des ressources humaines, Directeurs des affaires financières, Agents comptables, Délégués scientifiques, Directeurs des études et de la vie étudiante, ...) et contribue à leur professionnalisation.</p> <p>Elle pilote le dispositif national d'appui par les établissements supérieurs agronomiques, vétérinaires et de paysage à l'enseignement technique agricole.</p> <p>L'action de la sous-direction s'inscrit dans un contexte en forte évolution :</p> <ul style="list-style-type: none"> - généralisation des procédures d'évaluation des politiques publiques, - responsabilisation des opérateurs et rénovation de la tutelle appuyée sur la contractualisation, - modernisation de l'action publique et rénovation du pilotage et de la tutelle des opérateurs de l'État, - évolutions institutionnelles liées à la loi relative à l'enseignement supérieur et à la recherche du 22 juillet 2013 et à la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, - rénovation du cadre budgétaire et comptable (décret GBCP, CICF). <p>Dans ce contexte, la sous-direction a pour mission de soutenir l'adaptation de l'enseignement supérieur aux nouveaux enjeux et exigences, et identifier les évolutions organisationnelles et institutionnelles nécessaires.</p>
Objectifs du poste	<p>L'adjoint(e) au sous-directeur seconde le sous-directeur. Il(elle) participe au sein de la sous-direction à organiser et animer l'action des bureaux pour atteindre les objectifs fixés par la direction générale et développer les coopérations nécessaires. Il (elle) assure la suppléance du sous-directeur autant que de besoin.</p> <p>Plus spécifiquement, l'adjoint(e) de la sous-direction devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivre les aspects budgétaires et performance du programme 142, - Développer les indicateurs, la comptabilité analytique et le contrôle interne dans les écoles du public, - Contribuer à la production réglementaire et à la validation des production de la sous-direction, - Suivi du dispositif national d'appui (DNA), - Suivi des procédures, des échéances et des calendriers des instances.

Champ relationnel du poste	Établissements d'enseignement supérieur agricole publics et privés (Directeurs, secrétaires généraux, DAF, agences comptables, DRH, DEVE, DS, ...) et IAVFF ; Secrétariat général du MAAF, autres Directions du ministère, CGAAER, et autres structures DGER ; Ministères de l'Économie et des Finances, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	
Compétences liées au poste	Savoirs	Savoir-faire
	Connaissance de l'organisation administrative du MAAF et des établissements public. Connaissances budgétaires, réglementaires et juridiques ; Connaissance de l'environnement institutionnel de l'enseignement supérieur et de l'enseignement agricole au niveau national et européen ;	Capacités d'analyse, de synthèse et d'anticipation Expérience de management des structures et des équipes Sens de l'initiative et des responsabilités
Personnes à contacter	Jérôme Coppalle, sous-directeur de l'enseignement supérieur, (01 49 55 80 88) jerome.coppalle@agriculture.gouv.fr et MAPAT mapat-pag-rh.dger@agriculture.gouv.fr date limite de dépôt des candidatures : vendredi 4 novembre 2016	

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

Direction Départementale des Territoires de la Loire
2 Avenue Grüner CS 90509
42 007 Saint-Étienne Cedex 1

Chef de mission développement agricole auprès du directeur

N° du poste : 48329	
Catégorie : A (poste ouvrant droit à un détachement chef de mission)	
Cotation parcours professionnel postes catégorie A : 3	Cotation part fonction PFR : Secrétaire administratif ou Attaché d'administration : (supprimer la mention inutile) (indiquer 3 ou 4 pour SA ; indiquer 2.5, 3, 3.5, 4 ou 5 pour attaché) Part fonction IPF (IPEF) : 3,5
Poste vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	<p>La DDT est le service chargé de mettre en œuvre les politiques de l'Etat dans les domaines de l'aménagement du territoire, du logement, de la rénovation urbaine, du développement durable, de l'agriculture et de l'environnement. Ces missions reposent sur 5 services métiers et 1 service support animés par une équipe de direction.</p> <p>L'agriculture, au sens strict des missions régaliennes et de la gestion des aides nationales et communautaires est gérée par le Service de l'Économie Agricole et du Développement Rural (SEADR).</p>
Objectifs du poste	<p>De nombreux dossiers transversaux nécessitent la mobilisation de plusieurs services et donc une action et une coordination au niveau de la structure. Positionné auprès de la direction, ce poste, d'une durée limitée (1 à 3 ans), vise à libérer l'encadrement du SEADR de missions périphériques et conjoncturelles indispensables mais très mobilisantes et chronophages, permettant de se concentrer sur la gestion des aides et ses missions régaliennes.</p>
Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter	<p>Agriculture (154)</p> <ul style="list-style-type: none">• Suivi des établissements d'enseignement agricoles,• Suivi de la déclinaison départementale du projet agricole régional,• Accompagnement des conséquences et opportunités liées à la réalisation de l'autoroute A45<ul style="list-style-type: none">◦ Remembrement et travaux connexes,◦ Structuration de l'irrigation périphérique,◦ mesures compensatoires...• Suivi amont des PAEC<ul style="list-style-type: none">◦ Relations avec les partenaires,◦ Réunions par territoires,◦ Contrôles FEADER hors département...• Synthèse des enjeux agricoles de l'association de l'État dans les documents d'urbanisme supra (DTA, SCOT, PLUI)

	<ul style="list-style-type: none"> • Appui d'expertise sur les besoins en eau territoriaux et par filières de l'agriculture ligérienne en application du PRAD dans le cadre de l'application du protocole départemental pour la création de retenues agricoles • Coordination en lien avec les chefs de service concernés (agriculture, environnement, urbanisme et aménagement) des dossiers et notes préfet (sessions chambre, réunion OPA, comités de crise etc) • Appui opérationnel sur les procédures de calamité agricoles • Missions de représentation en cas d'indisponibilité de la direction ou du chef de service. <p>Forêt (149)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement des conséquences et opportunités liées à la réalisation de l'autoroute A45 • Missions de représentation en cas d'indisponibilité de la direction ou du chef de service. <p>Direction</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mission de représentation en cas d'indisponibilité de la direction, • Participation aux instances de gouvernance de la DDT (CODIR, équipes projet, projet stratégique, etc.), • Missions conjoncturelles. 	
Champ relationnel du poste	<p>Placé auprès du directeur et du directeur adjoint, le chef de mission est en relation avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'ensemble du CODIR de la structure, • Les échelons régionaux (DREAL, DRAAF), • La préfecture et les sous-préfectures, • Différents bureaux des administrations centrales, • Les directeurs de lycées agricoles, • Les collectivités (CR,CD, interco...), • Les socio-professionnels. 	
Compétences liées au poste	<p style="text-align: center;">Savoirs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agronomie, • Hydraulique, • Environnement, • Aides agricoles, • Dispositifs fonciers (structures, SAFER, Remembrement), • Fonctionnements institutionnels nationaux, régionaux et locaux, 	<p style="text-align: center;">Savoir-faire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Capacité d'analyse, • Capacité de synthèse, • Capacité rédactionnelle, • Autonomie bureautique et gestion administrative (pas de secrétariat), • Capacité d'écoute, • Capacité d'animation, • Aptitude au consensus, • Disponibilité, • Discipline et loyauté.
Personnes à contacter	<p>Xavier Céréza Tel : 04 77 43 80 01 mail : xavier.cereza@loire.gouv.fr</p>	

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

Direction Départementale des Territoires de la Loire
2 Avenue Grüner CS 90509
42 007 Saint-Étienne Cedex 1

Chef de service de l'économie agricole et du développement rural

N° du poste : 48331	
Catégorie : A (poste ouvrant droit à un détachement chef de mission)	
Cotation parcours professionnel postes catégorie A : 3	Cotation part fonction PFR : Secrétaire administratif ou Attaché d'administration : (supprimer la mention inutile) (indiquer 3 ou 4 pour SA ; indiquer 2.5, 3, 3.5, 4 ou 5 pour attaché) Part fonction IPF (IPEF) : 4
Poste vacant	
Présentation de l'environnement professionnel	<p>La DDT est le service chargé de mettre en œuvre les politiques de l'Etat dans les domaines de l'aménagement du territoire, du logement, de la rénovation urbaine, du développement durable, de l'agriculture et de l'environnement. Ces missions reposent sur 5 services métiers et 1 service support animés par une équipe de direction.</p> <p>L'agriculture, au sens strict des missions régaliennes et de la gestion des aides nationales et communautaires est gérée par le Service de l'Économie Agricole et du Développement Rural (SEADR). Le département compte 4000 déclarants PAC. Les productions majoritaires sont les troupeaux laitiers et allaitants et à un niveau moindre la vigne, l'arboriculture et le maraîchage. Les productions bio et les circuits courts sont en fort développement.</p>
Objectifs du poste	<p>Le chef de service anime une équipe de 25 personnes dans un contexte de constante évolution des règles de gestion et de forte fragilité économique des filières d'élevage. Il doit constamment s'assurer d'une bonne anticipation de la gestion des procédures au regard des consignes du MAAF et de l'ASP et adapter en continu les moyens humains (vacations). Les enjeux de calendriers de paiement et de sécurisation des actes vis-à-vis de l'UE sont prioritaires tout en veillant à ne pas fragiliser des équipes fortement sollicitées.</p> <p>Le chef de service doit également développer les relations avec les autres services métiers et s'impliquer dans la gouvernance de la structure.</p>
Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter	<p>Savoir :</p> <ul style="list-style-type: none">• préparer et participer aux réunions nationales, régionales et aux groupes métiers,• analyser et décliner suivant le contexte local les directives nationales (MAAF, ASP, FAM...) ou régionales (DRAAF, DR ASP, Région...),• suivre l'actualité des filières via la participation aux différentes AG et la lecture des publications nationales ou locales,• percevoir les éléments d'ambiance vis à vis des OPAs (tensions, attentes...) et restituer à la direction,• être en veille active sur les politiques prioritaires et les enjeux sur l'ensemble du périmètre métier de la DDT. <p>Rendre compte :</p> <ul style="list-style-type: none">• préparer des points réguliers avec la direction (informations,

	<p>propositions, besoins d'arbitrage, RH...)</p> <ul style="list-style-type: none"> • présenter au comité de direction les éléments d'actualité et les enjeux agricoles, • rédiger les notes de synthèse à l'attention du MAAF, de la DRAAF ou du corps préfectoral. <p>Animer et organiser :</p> <ul style="list-style-type: none"> • relayer et expliquer les consignes au sein du service, • préparer et animer les réunions de cadres et de service, • planifier, organiser et sécuriser les missions, • organiser et suivre le reporting des activités, • préparer et animer les différentes commissions agricoles, (CDOA, baux ruraux ...) • porter les messages nationaux régionaux ou locaux auprès des OPAs. 	
<p>Champ relationnel du poste</p>	<p>Sous l'autorité du directeur et du directeur adjoint, le chef de service agricole fait parti du comité de direction. Il entretient des relations permanentes avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'ensemble du CODIR de la structure, • Les échelons régionaux (DREAL, DRAAF), • La préfecture et les sous-préfectures, • Différents bureaux des administrations centrales, • Les directeurs de lycées agricoles, • Les collectivités (CR,CD, interco...), • Les socio-professionnels. 	
<p>Compétences liées au poste</p>	<p style="text-align: center;">Savoirs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agronomie, • Environnement, • Aides agricoles, • Dispositifs fonciers (structures, SAFER, ...), • Fonctionnements institutionnels nationaux, régionaux et locaux, 	<p style="text-align: center;">Savoir-faire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Capacité d'analyse, • Capacité de synthèse, • Capacité rédactionnelle, • Autonomie bureautique et gestion administrative (pas de secrétariat), • Capacité d'écoute, • Capacité d'animation, • Aptitude au consensus, • Disponibilité, • Discipline et loyauté.
<p>Personnes à contacter</p>	<p>Xavier Céréza Tel : 04 77 43 80 01 mail : xavier.cereza@loire.gouv.fr</p>	